

TOPOPHOBIE Peur envers certains lieux ou espaces

*Phobie non officielle, non reconnue, non spécifique,
non classifiée en tant que trouble anxieux défini dans le DSM-5 et la CIM-11*

La **topophobie** désigne une **peur intense ou une aversion envers certains lieux ou espaces**. Elle peut concerner un endroit précis ou une catégorie de lieux.

Elle peut se manifester par :

- une forte anxiété à l'idée de se rendre dans un lieu particulier ;
- un besoin d'éviter certains espaces ;
- des symptômes physiques d'anxiété (palpitations, sueurs, tremblements, etc.).

Le terme vient du grec **topos** (« lieu ») et **phobos** (« peur »).

Le terme **topophobie** est relativement général et peut recouvrir différentes peurs spécifiques liées aux lieux, plutôt que constituer un diagnostic psychiatrique précis.

La **topophobie** (du grec *topos*, lieu, et *phobos*, crainte) désigne, au sens le plus général, la peur irrationnelle et persistante de certains lieux ou de la localisation spatiale en tant que telle — terme qui présente une singularité notable au sein de ce corpus déjà hétérogène : il fonctionne moins comme désignation d'une entité clinique précise et unifiée que comme catégorie ombrelle recouvrant plusieurs peurs situationnelles distinctes, dont les frontières avec des phobies mieux caractérisées (agoraphobie, claustrophobie, acrophobie) restent flottantes selon les sources.

Deux acceptions coexistent dans l'usage, qu'il convient de dissocier avec la même rigueur lexicographique déjà appliquée à la kéraunophobie et à la tonitrophobie. La première, la plus courante en psychiatrie descriptive, désigne une peur situationnelle générale de certains lieux spécifiques — non pas en raison d'une caractéristique structurelle constante (hauteur pour l'acrophobie, confinement pour la claustrophobie, ouverture pour l'agoraphobie) mais en fonction d'une association idiosyncrasique propre au sujet, souvent consécutive à un événement traumatique survenu dans ce lieu précis (accident, agression, malaise) — configuration qui rapproche alors la topophobie d'un évitement phobique secondaire de type post-traumatique, analogue à ce qui a été relevé pour la lilapsophobie et l'hypnophobie liées au TSPT. La seconde acception, plus ancienne et aujourd'hui largement désuète en usage clinique, désignait dans la psychiatrie du XIXe siècle une forme de trac ou d'inhibition anxieuse liée à l'exécution d'une tâche motrice habituelle dans un contexte social donné — le cas paradigmatique étant la « topophobie du musicien » ou la crampe de l'écrivain, où l'anxiété de performance associée à un lieu ou une situation d'exécution publique produit une paralysie fonctionnelle localisée, usage aujourd'hui absorbé par les catégories contemporaines de trouble anxieux de performance et de dystonie de fonction.

Cette double acception, l'une topographique et situationnelle, l'autre performative et quasi obsolète, illustre une fois encore — dans la continuité de la réserve méthodologique posée

pour la pogonophobie et la nomophobie — la fragilité sémantique de la nomenclature grecque des phobies dès lors qu'elle s'applique à des catégories aussi larges que le « lieu » : contrairement au tonnerre ou à la barbe, objets suffisamment circonscrits pour fonder une désignation stable, le lieu est une catégorie si générale qu'elle ne spécifie rien par elle-même sans détermination supplémentaire, ce qui explique la relative rareté de son emploi clinique autonome au profit des phobies spatiales mieux caractérisées structurellement (agora-, claustro-, acro-).